

### *Séance de comité du 25 janvier 1918*

*Présidence : M. H. Subilia*

*Mme Burnier est excusée*

*Le comité élabore le règlement qui sera soumis aux délégués de la Romande. La demande d'admission dans la Fédération est écrite et expédiée. Séance levée à 06h00 du soir*

*Le Président*

*Le Secrétaire*

*Stauffer*

### *Séance de comité du 13 février 1918*

*Présidence : Monsieur Subilia*

*Vu les communications importantes à faire aux sociétaires le Comité décide de convoquer l'Assemblée générale pour le jeudi 2 février.*

*Il charge le Secrétaire d'envoyer la liste des membres afin que ceux-ci reçoivent le Journal. Conformément à la décision de l'Assemblée constitutive il ne sera indiqué que 9 membres. Savoir :*

*Mme Burnier-Ansermet, MM Lubilia, Waeffler, Burnier Auguste, Ethenoz Eugène, Depeursinge H, Mange Constant, S chaeffer et Stauffer.*

*Monsieur le Président donne ensuite connaissance de ses démarches concernant les colonies et la cie. De nouvelles demandes seront faites pour satisfaire au mieux les sociétaires.*

*Le comité décide enfin de faire une nouvelle propagande auprès des possesseurs de ruches qui ne sont pas encore membres de la Société.*

*Séance levée à 0615 du soir.*

*Le Président*

*Le Secrétaire*

*Stauffer*

### *Assemblée Générale du 21 février 1918*

*Elle est ouverte à 08h30 du soir sous la Présidence de M. Subilia Pdt. 10 membres sont présents. On enregistre avec plaisir les admissions de MM A. Olivary, J-Rochat-Bellon, A. Potterat de Bière et Paul Burnet de Reverolle.*

*Les verbaux de la séance précédente sont lus et adoptés. Un règlement est remis à chacun des membres présents.*

*Il est décidé qu'un recensement sera fait en avril de chaque année et qu'il servira de base pour fixer la cotisation annuelle. Toutefois les sociétaires ne payeront pas pour plus de 10 ruches.*

*Vérificateurs : sont proposés et nommés : MM J-Rochat-Bellon et Paul Burnet*

*Essaims : Monsieur le Président est en possession de plusieurs adresses mais n'a encore aucune réponse à ses demandes. Il invite les sociétaires qui désireraient des essaims à se faire inscrire auprès du comité.*

*Une longue discussion a lieu au sujet de la cire. Pour conclure il est décidé de faire les démarches auprès de M. Champion, à Gimel, afin qu'il nous loue la machine à fabriquer la cire. M. Olivary serait chargé de ce travail.*

*Extracteur : Le comité est chargé de s'en procurer un et d'avertir les sociétaires.*

*Propositions individuelles : M. Schaefer propose de mettre les assemblées le dimanche, ce qui est admis.*

*Séance levée à 09h30 du soir*

*Le Président*

*le secrétaire*

*Stauffer*